



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



3230

SOMMAIRE

#LaCafÀVosCôtés !

1 - Offre de service à destination des allocataires

- [Caf.fr](#) : une page dédiée à la rentrée scolaire
- [Agenda](#) : les prochains RDV pour les étudiants
- [Nouvelle organisation de l'accueil à Brignoles](#)
- [ARS](#) : les démarches pour en bénéficier
- [Propriétaires-bailleurs](#) : la déclaration des loyers de juillet, c'est maintenant !

2 - Offre de service à destination des familles

- [Rentrée scolaire](#) : pensez aux aides financières de la Caf du Var
- [L'application Tipi fête ses 1 an !](#)
- [La 2ème édition de la newsletter pour les familles confrontée au handicap](#)

3- Offre de service à destination des partenaires

- [Baromètre de satisfaction des partenaires](#) : surveillez votre boîte email !
- [Eaje et Mam](#) : un webinar autour de l'évolution des financements Petite Enfance
- [Formation petite enfance & parentalité 2024](#) : il reste des places !
- [Eaje et Alsh](#) : campagne des prévisionnels actualisés de septembre et de novembre 2024
- [La Caf du Var publie son nouveau portrait social](#)
- [La Caf met en place la signature électronique de ses conventions avec les partenaires](#)
- [Attractivité des métiers de la petite enfance](#)
- [Inclusion handicap](#) : la Caf du Var poursuit sa mobilisation

4 - Les rendez-vous du côté de nos partenaires

- [#EnModeSport](#) : lancement de la campagne 2024/2025 du pass Sport
- [Parih83](#) : une enquête autour l'inclusion dans les structures de droit commun

Caf.fr : une page dédiée à la rentrée scolaire

Retrouvez sur le [caf.fr](https://www.caf.fr), la nouvelle page dédiée à la rentrée de la Caf du Var : « La Caf à vos côtés pour la rentrée ».

Les familles peuvent y retrouver :

- ▶ L'allocation de rentrée scolaire 2024 versée sous conditions de ressources aux familles avec un enfant de 6 à 18 ans scolarisé
- ▶ L'aide aux activités culturelles et artistiques, pour l'inscription des enfants de 6 à 11 ans à la pratique d'une activité culturelle ou artistique dans une structure.
- ▶ L'aide Coup de pouce pour soutenir les familles dans le cadre des inscriptions en club sportif.
- ▶ Étudiants, jeunes, quelles aides possibles ? Toutes les aides et dispositifs sur une seule page à destination des étudiants salariés, boursiers, alternants, en recherche d'emploi....
- ▶ L'aide pour les études supérieures. Cette aide a pour but de soutenir les familles ayant en charge des jeunes adultes, de moins de 21 ans, poursuivant des études supérieures au baccalauréat : Bac+1; Bac+2; Bac+3.
- ▶ L'aide à l'autonomie des jeunes : permet de favoriser le parcours des jeunes dans leurs projets professionnels et d'insertion impliquant un départ du foyer parental dans le cadre d'un accompagnement social (institutionnel ou associatif).

Pour plus d'informations, rendez-vous en ligne sur la page [#LaCafAVosCôtés pour la rentrée](https://www.caf.fr/la-caf-a-vos-cotes-pour-la-rentree).

#LaCafAVosCôtés pour la rentrée

C'est la rentrée ! Retrouvez toutes les aides et les informations utiles pour bien démarrer l'année scolaire.

The screenshot displays a grid of service cards on the website. Each card features an image, a title, a brief description, and a 'Pour en savoir +' button. The cards include:

- Allocation de rentrée scolaire (ARS)**: For families with children aged 6-18.
- Aide aux activités culturelles et artistiques**: For children aged 6-11 participating in cultural or artistic activities.
- Aide Coup de pouce pour les familles**: For families with children aged 6-11, supporting sports club memberships.
- Le Clap, un appui à la scolarité**: A free time-based support service for children with school difficulties.
- Étudiants, jeunes actifs, en recherche d'emploi**: A dedicated page for students and job seekers.
- Aide aux études supérieures**: For young adults pursuing higher education (Bac+1 to Bac+3).
- Aide à l'autonomie des jeunes**: For young adults leaving the parental home for professional or training projects.

Agenda : les prochains RDV pour les étudiants

Cette année encore la Cpm et la Caf du Var, en partenariat avec le Crous et l'Université de Toulon, organisent des rendez-vous à destination des étudiants.

- ▶ Du 04 septembre au 10 octobre, sur le campus de La Garde, à la Maison de l'étudiant et de l'Information Jeunesse de Toulon (MDEIJ) et à la Maison des étudiants de Draguignan (MDE) pour accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives et l'ouverture de leurs droits en fonction de leur situation.
- ▶ le 9 octobre lors de la journée ROAD SHOW « Mes Tips santé » organisée par la Cpm du Var.

Comment s'inscrire à un rendez-vous étudiant CAF-CPAM :

L'inscription est ouverte aux étudiants à partir du portail : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

- ▶ Se connecter au portail.
- ▶ Créer son compte personnel.
- ▶ Accéder au planning CPAM-Caf.
- ▶ Choisir le lieu, le jour et heure.
- ▶ Saisir la demande en indiquant ses coordonnées.
- ▶ Validez la prise de rendez-vous.

Pour plus d'informations, rendez-vous en ligne sur la [page dédiés " Je suis étudiant et/ou apprenti "](https://www.caf.fr/la-caf-a-vos-cotes-pour-la-rentree).

The advertisement features a young man in a blue denim shirt holding a coffee cup and a smartphone. The text reads:

- EN GALÈRE POUR PAYER MON LOYER OU MES FRAIS DE SANTÉ ?**
- J'AI LA SOLUTION !**
- DU 04/09 AU 10/10 JE PRENDS RENDEZ-VOUS**
- Je rencontre la CAF et la CPAM sur le campus, à la MDEIJ ou la MDE.**

 Logos for Assurance Maladie, Université de Toulon, Crous, and ameli.fr are visible. A QR code is provided for more information.

Nouvelle organisation de l'accueil à Brignoles

A compter du 7 octobre 2024, l'accueil Caf du territoire de Brignoles s'effectuera dans les locaux de la CPAM situés :

Le Saint-Louis
Rue des Déportés
83177 Brignoles Cedex.

L'accueil sera exclusivement sur rendez-vous afin de renforcer la qualité de service et l'accompagnement personnalisé du public.

Les allocataires peuvent prendre rendez-vous en se connectant sur Caf.fr, Rubrique Ma Caf - Nous contacter - Prendre un rendez-vous.



caf.fr

A compter du 7 octobre 2024

L'accueil des allocataires se déplace et s'effectuera dorénavant dans les locaux de la
CPAM de Brignoles
Le Saint-Louis Rue des Déportés BP 500
83177 Brignoles Cedex

À partir de cette date, l'accueil Caf sera exclusivement sur RDV

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous au site Caf.fr
Rubrique Ma Caf - Nous contacter - Prendre un rendez-vous

→ Les autres points d'accueil de la Caf du Var restent inchangés et ouverts aux conditions et horaires habituels.

Le saviez-vous : si vous êtes allocataire, vous pouvez accéder à votre dossier en vous connectant à votre espace personnel « Mon compte » du caf.fr ou de l'application mobile Caf Mon Compte.



ARS : les démarches pour en bénéficier

Pour percevoir de l'Allocation de rentrée scolaire pour les enfants de 16 à 18 ans, les familles doivent obligatoirement confirmer en ligne s'ils sont toujours scolarisés, étudiants ou en apprentissage pour la rentrée 2024

Si elles n'ont pas encore fait cette démarche, il n'est pas trop tard !

Il est inutile de transmettre de certificat de scolarité. La déclaration en ligne suffit. Alors rendez-vous dans l'Espace Mon Compte ou sur votre appli mobile « Caf – Mon Compte ».



Propriétaires-bailleurs : la déclaration des loyers 2024, c'est maintenant !

C'est le moment de télédéclarer à la Caf le montant du loyer du mois de juillet 2024 de votre locataire pour que nous puissions actualiser ses droits à l'aide au logement. Cette information est indispensable pour le maintien de l'aide au logement de vos locataires à compter de janvier 2025.

Ce service, accessible toute l'année, permet une mise à jour rapide, simple et sécurisée des dossiers de vos locataires. Il vous suffit de télédéclarer les changements de situation de vos locataires dès que vous en avez connaissance :

- ▶ le départ ou un déménagement.
- ▶ une modification du nombre de colocataires de votre logement.
- ▶ un impayé de loyer.
- ▶ une fin de gestion de votre logement.
- ▶ une fois par an le montant des loyers du mois de juillet, information indispensable à la Caf pour actualiser le montant de l'aide personnelle au logement de vos locataires.

Retrouvez plus d'informations, ainsi que les tuto pour vous aider dans vos démarches, en ligne, sur [la page dédiée "La télédéclaration des loyer de juillet"](#) du caf.fr.



Besoin d'aide ?

Retrouvez tous les documents utiles (tutoriels, vidéo, ...) à la télédéclaration des loyers de vos locataires sur l'[Espace Bailleur](#), sur le caf.fr.

Rentrée scolaire : pensez aux aides financières de la Caf du Var

1 Aide aux activités culturelles et artistiques



La Caf du Var renouvelle pour la rentrée 2024-2025, son aide financière pour les activités culturelles et artistiques des enfants de 6 à 11 ans. Dès 2024, l'aide aux activités culturelles et artistiques est ouverte à tout enfant à charge bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé (Aeeh), sans aucun critère d'âge, dès lors que le quotient familial de la famille est inférieur ou égal à 1000 euros.

Cette aide locale d'un montant maximum de 200€ par enfant (selon ressources) et 80% de la dépense engagée, permet la prise en charge de tout ou partie des frais d'inscription, de cotisation ou de licence à une activité culturelle ou artistique.

La campagne 2024 est ouverte jusqu' au 31 octobre 2024

Pour bénéficier de cette aide, les familles doivent compléter et nous renvoyer avant le 31 octobre 2024, le formulaire de demande.

Retrouvez [le dépliant d'information](#) sur notre page dédiée du caf.fr.

2 Aides pour les études supérieures



L'aide a pour but de soutenir les familles ayant en charge des jeunes adultes, de moins de 21 ans, poursuivant des études supérieures au baccalauréat. Pour bénéficier de cette aide, les familles doivent compléter et nous renvoyer, avant le 30 novembre 2023, le formulaire de demande.

La campagne 2024 sera ouverte du 16 septembre 2024 au 30 novembre 2024

Pour connaître le montant et les conditions d'attribution, rendez-vous sur la page dédiée « [Aide pour les études supérieures](#) » du caf.fr.

3 Aide à l'autonomie du jeune (Aaj)



L'aide à l'autonomie du jeune permet d'accompagner le parcours des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets professionnels et d'insertion impliquant un départ du foyer parental.

Cette aide est destinée à soutenir les jeunes devant assumer des frais liés à :

- ▶ une formation.
- ▶ des déplacements.
- ▶ l'équipement de son logement.

Le montant, jusqu'à 2 000€, est versé au jeune (sauf cas particulier) sous forme de subvention et/ou de prêt.

L'Aaj est attribuée dans le cadre d'un accompagnement réalisé par un professionnel de la Caf, du Département du Var, d'un CCAS ou d'une association (FJT, Résidences Sociales, CLAJJ, structures de l'Animation de la Vie Sociale, Mission Locale...).

Retrouvez [le dépliant d'information](#) sur notre page dédiée du caf.fr.

A savoir !

Les aides autour des vacances proposées par la Caf du Var restent d'actualité pour les prochaines vacances de la Toussaint et de fin d'année.

Les familles pouvant bénéficier de cette aide ont été informées en février (notification dans leur espace personnel Mon Compte) et invitées à faire leur réservation directement sur le site www.vacaf.org. Elles n'ont aucune démarche à effectuer auprès de la Caf.

Pour en savoir plus, rendez-vous [ICI](http://www.ici.fr) sur les pages dédiées du [caf.fr](http://www.caf.fr).

L'application Tipi fête ses 1 an !



Tipi, l'application mobile portée par la Caf du Var créée en partenariat avec la Caf des Pyrénées Atlantiques, fête ses 1 an ce mois-ci.

Tipi, un an après en quelques chiffres :

6101
utilisateurs



483
partenaires présents
pour relayer leurs événements



105
articles



Pour rappel, Tipi c'est :

Une application volontairement inclusive dans les sujets qu'elle traite, pensée pour s'adresser à TOUS les parents et dans toutes les dimensions de leur parentalité. Du projet de grossesse à la majorité de l'enfant, elle a vocation à devenir un outil central du développement social dans le Var. Et surtout 100% gratuite.

Cette application a été conçue pour et avec les différents acteurs de la parentalité et offre aux parents et futurs parents des services variés :

- ▶ des rappels personnalisés en fonction de l'âge de l'enfant ou du stade d'avancée de la grossesse.
- ▶ des articles, des podcasts, des vidéos, ludiques, fiables et variés.
- ▶ une carte interactive permettant de retrouver les partenaires de la parentalité dans tout le département du Var.
- ▶ un forum et un espace de messagerie instantanée afin de communiquer entre parents.
- ▶ des quiz et des aventures afin d'appréhender l'information d'une manière différente.

Nouveauté 2024 : une ligne d'écoute à destination des parents, pour les conseiller, accompagner dans leur rôle qui sera lancée le 16 septembre 2024 par L'Ecole des parents et des Educateurs du Var.

Un numéro : 07 55 58 87 93

Trois créneaux hebdomadaires : le lundi de 12h à 14h, le mardi de 18h à 20h et le jeudi de 7h30 à 9h30.

Nous comptons sur vous pour être nombreux à parler de Tipi autour de vous ! Faites connaître l'application TIPI auprès de nos publics et utilisez le kit de communication à votre disposition en cliquant [ICI](http://www.ici.fr).

Vous êtes un partenaire de la Caf du Var, acteur de la parentalité ? Pour tout savoir sur l'application TIPI et enregistrer votre structure si ce n'est pas déjà fait et vos événements : [devenez partenaire.](#)

Vous y trouverez tout l'accompagnement nécessaire : tuto, prochaines sessions de formation, webinaire ou rendez-vous individuel.

La 2ème édition de la newsletter pour les familles confrontées au handicap



Pour la deuxième année consécutive, la Caf du Var publie sa newsletter autour de l'inclusion handicap.

L'objectif de cette nouvelle lettre d'informations est de présenter les initiatives variées proposées par ses partenaires et soutenues par la Caf du Var, à destination des familles et des personnes confrontées au handicap, ainsi que de leurs aidants.

Au sommaire de cette édition :

- ▶ Les actualités Caf et les différents événements proposés aux familles à la rentrée.
- ▶ Les initiatives autour de l'accompagnement des parents, l'écoles et les activités, les vacances et les loisirs, le sport et enfin la vie d'adulte.

Toutes les actions présentées sont organisées par des professionnels vers lesquels les personnes, les aidants mais aussi les partenaires qui accompagnent au quotidien ces familles peuvent s'orienter directement.

Pour la consulter, cliquez [ICI](#).

Baromètre de satisfaction des partenaires : surveillez votre boîte email !



du **9 septembre au 11 octobre**,
participez au **baromètre de satisfaction partenaires 2024**
de la Caf du Var



Précédemment annoncé dans le Flash Info Partenaires de Juillet, le baromètre de satisfaction partenaires est de retour. Surveillez votre boîte e-mail, vous avez peut-être déjà reçu notre questionnaire en ligne d'une durée de 10 minutes.

Conçu en 2020, ce baromètre annuel de satisfaction traduit l'engagement de notre Direction et de nos équipes pour faire de la qualité de service qui vous est rendue, une volonté forte et une priorité majeure pour la Caf du Var.

Celui-ci s'inscrit dans le cadre de notre démarche [Caf&Co](#) : mieux CO-laborer, mieux se CO-nnaître, mieux CO-construire, pour une relation partenariale attentionnée au travers :

- ▶ De référentiels de service pour mieux rendre visible nos services et mieux vous accompagner.
- ▶ Des engagements réciproques entre la Caf et ses partenaires.
- ▶ D'une plateforme collaborative visant les idées de nos partenaires dans le cadre de défi thématique.
- ▶ D'un lieu de référence sur le département, à Toulon, le CO-LAB'.
- ▶ La planification d'un rendez-vous systématique avec nos nouveaux partenaires.
- ▶ D'un baromètre de satisfaction de nos partenaires auquel nous vous proposons de répondre dans cette communication.

Ce questionnaire, d'une durée de 10 minutes, est ouvert à TOUT partenaire de la Caf, quelle que soit sa structure ou sa fonction...

Il vous permet de vous exprimer sur l'ensemble des offres de service proposées par la Caf du Var : mode de contacts, relation avec les conseillers, communication, accompagnement, partenariat ... Et de recueillir vos suggestions d'améliorations et vos attentes.

Cette enquête est ouverte jusqu'au 11 octobre 2024, et vous avez aussi la possibilité de la compléter en plusieurs fois si nécessaire.

[Cliquez ICI pour participer à notre enquête](#)



Retour sur le baromètre de satisfaction des partenaires 2023 et sur les 7 axes d'amélioration engagés pour répondre à vos attentes.



- A Tous les partenaires
- B Les partenaires d'accès aux droits
- C Les gestionnaires de structures financées par la Caf
- D Les partenaires institutionnels



La mise à disposition de référentiels de service pour les partenaires d'accès aux droits indiquant les canaux de contact à saisir en fonction des situations d'utilisateurs rencontrés



La poursuite des webinaires de formation des partenaires et d'accompagnement à l'utilisation des outils (CDAP, MCP...)



L'expérimentation d'une ligne d'urgence pour les UTS (Draguignan, Toulon et autres territoires à définir)



La simplification et la dématérialisation de nos appels à projets via la plateforme
Démarches simplifiées



La constitution de panels partenaires dans le cadre de la co-construction de nos offres



La poursuite de l'offre des RDV des droits partenaires



La création d'un site web partenaires dédié pour faciliter l'accès à l'information Caf et rendre plus lisibles nos offres de service

Un webinaire autour de l'évolution des financements Petite Enfance



WEBINAIRE ÉVOLUTION DES FINANCEMENTS PETITE ENFANCE POUR LES EAJE ET LES MAM

La Caf du Var vous invite à un Webinaire afin de vous présenter les nouveaux financements mobilisables pour le développement et le maintien de l'offre petite enfance.

Au programme :

- ▶ l'évolution des subventions d'investissements (crèches Psu, Mam et micro-crèches Paje).
- ▶ l'évolution des financements en fonctionnement (Psu, bonus ...).

Pour vous inscrire au webinaire, qui aura lieu le 26 septembre 2024, de 10h à 12h, complétez le formulaire en ligne dédié en cliquant [ICI](#).

Formation petite enfance & parentalité 2024 : il reste des places !

Il est encore temps de vous inscrire pour les journées de formations autour des conditions d'accueil des jeunes enfants, dispensées par la Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale (HETIS).

Pour plus d'informations sur le plan de formation des professionnels de la petite enfance & de la parentalité 2024, rendez-vous [ICI](#) sur le caf.fr.

Formation des professionnels de la petite enfance & de la parentalité 2024

9 jours de formation
2 sites : Draguignan et la Seyne-sur-Mer
Possibilité de participer à une seule formation, selon vos disponibilités

- 2 jours** **Accompagner la parentalité en structure d'accueil petite enfance**
Publics cibles ▶ Professionnels de crèches (PSU et Paje), Relais Petite Enfance (RPE) et Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)
- 2 jours** **Développer une conduite de changement, en adaptant sa posture managériale et en appliquant une démarche RSO**
Publics cibles ▶ Coordinateurs / directeurs de crèches (PSU et Paje) / animateurs de Relais Petite Enfance (RPE)
- 2 jours** **Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance**
Publics cibles ▶ Professionnels de crèches (PSU et Paje), Relais Petite Enfance (RPE) et Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)
- 3 jours** **Être accueillant en lieu d'accueil enfant parent**
Publics cibles ▶ Accueillants en LAEP
- En distanciel** **Analyse de la pratique professionnelle**
Public cible ▶ Directeurs de crèches (PSU et Paje) et animateurs de RPE

Ces formations, gratuites, seront assurées par un partenaire reconnu dans le domaine de la petite enfance, la Haute Ecole du Travail et de l'Intervention Sociale (HETIS)

#PetiteEnfance

Contact
Mme Zoé Amoura
04 92 07 82 86
draguignan@hétis.fr

HÉTIS
Haute école du travail et de l'intervention sociale
102 Parvis Gélis - Avenue Philippe Seguin
83000 Draguignan
f in @hétis | www.hétis.fr

Pour s'inscrire, cliquez sur le lien [ICI](#)

Eaje et Alsh : campagne des prévisionnels actualisés de septembre et de novembre 2024

A compter du 1er octobre, vous devrez actualiser vos données financières et d'activité de 2024 afin de nous permettre de calculer vos droits à la prestation de service. Les périodes à déclarer sont :

- ▶ les données réelles du 1er janvier au 30 septembre 2024 ;
- ▶ les données prévisionnelles du 1er octobre au 31 décembre 2024.

Comme les années précédentes, certains Eaje sélectionnés par la Caf du Var sont invités à actualiser leurs données financières et d'activité en novembre. Ils déclareront ainsi 11 mois de données réelles et 1 mois de données prévisionnelles afin de nous permettre d'ajuster le montant du droit à la prestation de service à l'activité réelle.

La Caf du Var publie son nouveau portrait social



La Caf du Var publie son nouveau "Portrait social" : photographie chiffrée de la population bénéficiaire des prestations sociales dans les domaines de la petite enfance, du logement, de l'inclusion sociale et du handicap pour l'année 2023.

Consultez-le [ICI](#) sur le caf.fr

La Caf met en place la signature électronique de ses conventions avec les partenaires

A partir du septembre 2024, afin de gagner du temps sur le traitement des conventions et surtout avoir une meilleure traçabilité des opérations (envoi, réception ...), l'envoi des conventions aux partenaires sera non seulement dématérialisé mais surtout leur signature se fera sous forme électronique.

La suppression du papier est le premier pas vers cette dématérialisation et s'intègre plus que jamais dans la démarche Rso de la Caf du Var.

Quels objectifs ?

- ▶ Un gain de temps : la signature d'une convention est un processus qui requiert deux parties signataires. Les allers-retours entre l'émetteur et le récepteur sont chronophages. Grâce à la signature électronique, il vous suffira d'envoyer vos documents via une plateforme de signature électronique.
- ▶ Une économie : plus besoin d'imprimer les contrats en plusieurs exemplaires. Grâce à la signature électronique, vous économisez en espace, et coût d'impression et de papier.
- ▶ Sécurité et conformité : la signature électronique est un processus très encadré, notamment par la réglementation européenne eIDAS. Chaque prestataire de service est audité par l'ANSSI, et les règles dictées par la commission européenne sont appliquées avec la plus grande rigueur.

Pour qui et pourquoi ?

Les conventions concernent l'ensemble des financements d'action sociale tels que les prestations de service (Eaje, Alsh, Ram, Laep, centres sociaux...) et les subventions (Reaap, fonds « Publics & Territoires », ...) dont vous pourriez bénéficier en tant que gestionnaire d'équipement(s) ou de service(s) dédié(s) à l'accompagnement des familles.

Comment adhérer ?

Les partenaires doivent renvoyer le feuillet d'adhésion dûment complété, signé et tamponné à l'adresse mail suivante afas@caf83.caf.fr et par voie postale à l'adresse suivante : Caf du Var - Service AFAS - BP1405 - 83056 Toulon cedex.

Ce document vous permettra, au-delà de la présentation des aspects pratiques et juridiques d'une solution de signature dématérialisée, de renseigner les coordonnées électroniques de référence dont la Caf du Var fera usage à l'avenir.



Cliquez [ICI](#) pour accéder au formulaire d'adhésion.



Pour le renouvellement des avenants concernant les Prestations de services PSU et PSO des Eaje et des Alsh

Afin de garantir l'établissement de votre avenant électronique et l'ouverture de vos droits dans les meilleurs délais, il est obligatoire de nous renvoyer le feuillet d'adhésion dûment complété, signé et tamponné avant le 13 septembre 2024.

Attractivité des métiers de la petite enfance

1

Enquête métiers petite enfance - Besoins en recrutement - Les résultats 2024 !

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour le temps consacré à l'enquête, lancée en mars dernier. Votre participation nous a apporté de précieuses informations quant à vos besoins en recrutement.

La Caf du Var a été attentive à l'ensemble des commentaires formulés et un travail d'intégration et d'amélioration est d'ores et déjà entrepris en interne.

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Les cibles de cette enquête étaient les gestionnaires de :

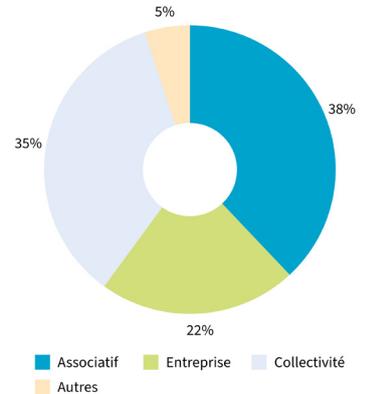
- ▶ Crèches PSU
- ▶ Micro-crèches PAJE
- ▶ Relais Petite Enfance (RPE)
- ▶ Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)



49 %

des gestionnaires contactés ont répondu à l'enquête

Soit 130 partenaires représentant
90 % des crèches PSU,
88 % de RPE,
42% de MC Paje
et 46 % de Laep



CE QUE VOUS NOUS AVEZ DIT !

50 % des répondants **ont rencontré des difficultés** de recrutement en 2023

Difficultés identifiées de recrutement



CAP AEPE et EJE

dans 1/3 des cas, le frein pointe l'inadaptation des profils des candidats, en dépit d'être titulaire du «bon» diplôme leur permettant d'exercer en petite enfance.

Tension légèrement plus marquée sur :

- Le littoral Est,
- La Dracénie Provence Verdon Agglomération,
- Provence Verdon

50 % des répondants **n'ont pas rencontré des difficultés** de recrutement en 2023

Bonnes pratiques



- Accueil régulier de personnes en formation,
- Evolutions professionnelles internes,
- Avantages salariaux pour fidéliser
- Avantages organisationnelles (conciliation vie professionnelles/vie familiales)

Canaux de recrutement



- 80%** diffusion offre d'emploi sur un site
- 87,4% France Travail
- 35% réseaux sociaux

QUELLES ATTENTES ?

Les besoins prévisionnels en recrutement



	2024	2025
Auxiliaires de puériculture	59,5	67
Cap Aepe	85	62
Educateurs de jeunes enfants	23,7	21,5
Infirmiers	3,5	2,5
Puéricultrices	1	2
Médecins	0	0

QUELS IMPACTS ?

Les conséquences d'un non recrutement



30%

des gestionnaires envisagent une réduction des amplitudes horaires



27%

des gestionnaires envisagent et/ou une fermeture de places (perte estimée à 48 places)

L'ensemble de ces éléments est exploité dans le cadres des comités locaux pour l'emploi afin de mettre en place un plan d'actions territorialisé en collaboration avec France Travail, le Département du Var, la Région et l'Etat dans l'objectif de réduire cette pénurie de main d'œuvre.

Attractivité des métiers de la petite enfance

2

Des ateliers de détection de potentiel avec France Travail en partenariat avec les Relais petite enfance du Var

19 relais petite enfance du département se sont engagés autour de la #DétectionDePotentiel et ont ouvert leurs portes pour faire découvrir l'univers de la petite enfance dans un secteur qui offre de nombreuses opportunités d'emploi et faire connaître les nouvelles voies d'accès.

Lors d'une séance d'une demi-journée, professionnels de la petite enfance (Directeur/rices, éducateur/rices de jeunes enfants, assistant.es maternel.les, etc.) et organisme de formation viennent témoigner de leur quotidien pour faire découvrir leur métier ainsi que les différents parcours de formations, les possibilités de passerelle, les VAE..., auprès de demandeurs d'emploi intéressés par la filière.



A l'issue de la séance, des tests de "potentiels" sont réalisés par des conseillers spécialisés.

Les demandeurs d'emploi partent avec un niveau de potentiel "avéré", "à renforcer" ou "à développer". La mesure du potentiel permet de définir des pistes d'actions et l'écart à combler pour accéder à l'emploi.

Après un débrief avec leur conseiller référent, les candidats volontaires se voient proposer :

- ▶ Une découverte des métiers ciblés en réalisant par exemple une immersion professionnelle, un parcours sectoriel, une action de formation courte en entreprise ;
- ▶ Une formation pour acquérir les compétences attendues par les employeurs ;
- ▶ Un accès direct à l'emploi lorsque cela est possible.

Sur le 1er trimestre 2024, 105 demandeurs d'emplois ont participé aux ateliers, sur la base du volontariat, 71 candidats ont été détectés "avec un potentiel", 17 projets de formations, 13 périodes de mise en situation en milieu (PMSMP) réalisés et 11 reprises d'emploi.

De nouveaux ateliers seront programmés dans les mois à venir.

Contacts

Mélanie Philippon : melanie.philippon@caf83.caf.fr / Tel : 06 27 62 64 83
Marjorie Ensel : marjorie.ensel@caf83.caf.fr / Tel : 06 11 55 02 80



Retrouvez la suite des informations autour de la promotion des métiers de la petite enfance sur la page Caf.fr dédiée.

Au sommaire :

- ▶ le bonus "Attractivité RH" pour les crèches PSU.
- ▶ les simplifications des relations contractuelles avec la Caf.
- ▶ zoom sur deux écoles d'éducateurs de jeunes enfants dans le Var.
- ▶ les informations utiles.

Cliquez [ICI](#) pour accéder à la page dédiée à la Promotion des métiers petite enfance

Inclusion handicap : la Caf du Var poursuit sa mobilisation

1 Le renouvellement de l'appel à candidature relatif au plan de formations Loisirs et Handicap

L'appel à candidatures pour le renouvellement du plan de formation autour de l'inclusion des enfants en situation handicap, destiné aux ALSH varois, est publié.

La Caf est à la recherche d'associations locales en mesure de dispenser des formations sur plusieurs modules de ce plan de formation qu'elle organise et finance. Les formations auront lieu en intra au sein des structures d'accueil varoises volontaires, pour les années 2025 et 2026.

Le PARIH 83 restera mobilisé dans la coordination opérationnelle du plan de formation. Nous vous remercions de prendre connaissance du cahier des charges avant toute candidature.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 20 octobre 2024, [via la plateforme en ligne Démarches Simplifiées](#).

Pour consultez le cahier des charges, rendez-vous [ICI](#) sur la page dédiée du caf.fr



A savoir :

Si vous souhaitez candidater et que votre candidature est retenue, nous vous prions de réserver dès à présent le créneau du 19 décembre matin pour une réunion de lancement.

2 Un guide en faveur de l'inclusion handicap pour les professionnels petite enfance



L'OFFRE DE SERVICE DE LA CAF DU VAR

GUIDE PETITE ENFANCE INCLUSION HANDICAP



#LaCafÀVosCôtés !

Le rôle des acteurs de la petite enfance est primordial car ils sont les premiers et parfois les seuls, hors sphère familiale, au contact de l'enfant. Leur qualification et leur posture professionnelle objective leur permettent d'être parmi les mieux placés pour constater des écarts de développement et favoriser l'accès de l'enfant à une prise en charge précoce lorsque celle-ci est nécessaire.

Après un premier guide dédié aux acteurs jeunesse, la Caf du Var publie son nouveau guide sur l'inclusion des jeunes enfants porteurs de handicap, à destination des acteurs de la petite enfance (assistants maternels, EAJE, RPE, MAM).

Vous y trouverez un récapitulatif des enjeux et obligations, mais aussi des idées de bonnes pratiques, un récapitulatif des aides financières existantes et des dispositifs locaux mobilisables.

Retrouvez le guide en cliquant [ICI](#) sur le caf.fr.

#EnModeSport : lancement de la campagne 2024/2025 du pass Sport

Pour la quatrième année consécutive, le pass Sport, mis en place depuis 2021 par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, revient pour aider les jeunes de 6 à 30 ans à s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport, et les inciter à la pratique sportive.

Ce dispositif d'aide financière, qui a déjà permis à 3,7 millions de jeunes, notamment boursiers ou en situation de handicap, de bénéficier de 50 € d'économies sur leur inscription à une large offre d'activités sportives, est activé et utilisable depuis le 1er juin.



Sont concernés :

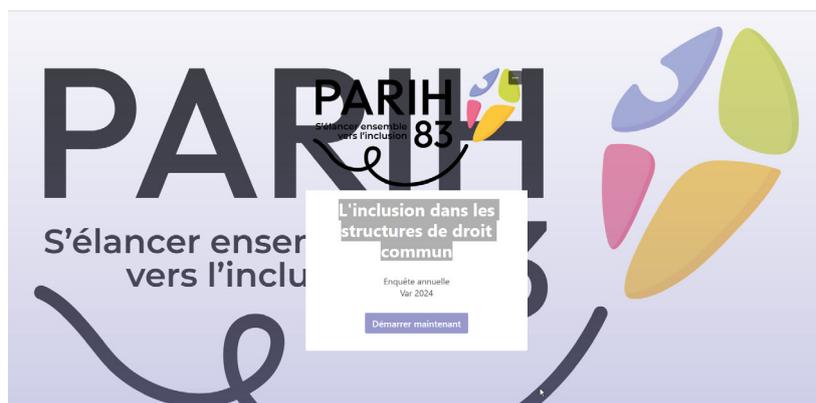
- ▶ les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).
- ▶ les jeunes de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
- ▶ les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- ▶ les étudiants boursiers et les bénéficiaires d'une aide annuelle du Crous de moins de 28 ans.

Cette année, aucune démarche d'inscription n'est à effectuer pour bénéficier du pass Sport !

- ▶ Les jeunes éligibles à cette aide ont reçu, par e-mail et/ou SMS, leur QR code en mai ou août dernier (pour les étudiants boursiers).
- ▶ Depuis le 1er septembre, tous les clubs peuvent, d'un simple scan d'un QR code, téléverser et valider en 3 clics le pass Sport d'un jeune.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site dédié en cliquant [ICI](#).

Parih83 : une enquête autour l'inclusion dans les structures de droit commun



Le Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion Handicap (PARIH 83) a notamment à sa charge la gestion d'un observatoire social de l'inclusion des jeunes en situation de handicap sur le département.

Dans ce cadre, le PARIH 83 lance une enquête destinée aux gestionnaires de structures.

N'hésitez pas à y participer en cliquant [ICI](#).